

# L'OBSERVANCE DU « SHABBAT » :

*qu'en est-il pour les « chrétiens des nations » et les Juifs messianiques?*



Éditions Ôr Vé Shalom  
Michel Cournoyer

## **Problématique : L'observance du shabbat, pour ce qui est des « *chrétiens gentils* » et des Juifs messianiques.**

---

### **La question que j'ai reçue :**

Je suis jeune chrétienne et je me pose beaucoup de questions. Pouvez-vous me dire si on doit encore suivre le shabbat ou pas? Des chrétiennes disent non, car nous sommes sous la grâce, et d'autres me disent si, car cela fait partie des dix commandements. Qui croire? C'est difficile quand les chrétiens ne disent pas pareil...

Annick, France

---

**Réponse : « *Un vieux débat, comme un vieil arbre malade, sur le point de mourir!* »      Michel. C.**

### **1) Pour les « Gentils » (chrétiens d'entre les nations) :**

Prenons d'abord le **commandement** du « jour du repos » :

**Exode 20 : 8 à 11 :**

*« Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier. Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage. Mais le **septième jour** est le jour du repos de l'Éternel, ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes. Car en six jours l'Éternel a fait les cieux, la terre et la mer, et tout ce qui y est contenu, et il s'est reposé le septième jour : c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié. »*

En conséquence, Dieu donnera à Israël **un calendrier spécifique**, à partir d'un moment précis, avec le nombre de mois, le nombre de jours par mois, le nombre des Fêtes, les dates et la durée de ces fêtes chaque année (il s'agit d'un calendrier lunaire). À partir de ce moment, Israël, et même le peuple juif en exil, auront toujours suivi ce même calendrier, **et le suivent encore aujourd'hui**. Par exemple, en ce moment, Israël est en l'an 5772 (ce calendrier est toujours en usage de nos jours en Israël – pour nous, c'est 2012 après J.C.). Et à partir du premier jour où le calendrier d'Israël a été institué, le septième jour devenait le « jour du repos », qui sera appelé le jour du « shabbat » (repos). Alors tous les septièmes jours (ou shabbats hebdomadaires) depuis ce temps tombent la même journée, et Dieu a même fixé les heures de début et de fin pour les journées en Israël (ce qui inclut cette journée de « shabbat ») : **de 18 heures à 18 heures**, par rapport à notre heure occidentale! – Jean 20 : 19 : « *Le soir de ce jour, qui était le premier de la semaine...* » Le jour, pour le peuple juif et en Israël, commence

donc à 18 heures, au coucher du soleil, contrairement à notre calendrier actuel en Occident, le calendrier grégorien, où le jour commence à 12 heures A.M. (minuit). Par exemple, aujourd'hui, par rapport à notre calendrier occidental, le shabbat juif (ou jour du repos) correspond à : notre vendredi 18 heures au samedi 18 heures.

Pour ce qui concerne les calendriers du monde païen (les Gentils – les nations), de toutes les civilisations qui se sont succédées sur la terre, et même du monde chrétien depuis Jésus, il y a eu un grand nombre de calendriers différents, selon les peuples, les époques, les religions, les cultures, et la connaissance limitée des gens en astronomie et autres sciences. Il y a eu aussi dans pratiquement tous ces calendriers, des erreurs de calcul pour le nombre exact de jours dans l'année, et donc des erreurs dans la date de correspondance des événements, provoquant des déplacements inévitables dans la place et la suite des journées, des fêtes, etc. ... Par exemple, notre calendrier occidental grégorien, qui a remplacé le calendrier julien (romain), comporterait une erreur de calcul dans l'exactitude du nombre de jours par année, de sorte que Jésus serait né non pas en l'an 0, mais en l'an « - 4 » de notre ère ( = « - 4 » **avant Jésus-Christ!**)!!!

Dans ce contexte et cet imbroglio, **où est le rendu le 7<sup>e</sup> jour?** Où est rendu le lundi, le mardi... le vendredi, le samedi, le dimanche? Où donc commence et finit la semaine? Et bien, les jours ont changé de place au fil des siècles, selon les peuples, les civilisations, et selon la connaissance scientifique plus limitée des temps passés. Quand les Gentils sont devenus majoritaires au sein de l'Église, et ont délaissé la racine juive de leur foi, et graduellement aussi, la vérité fondamentale de la Nouvelle Alliance, à l'effet que maintenant le salut et la sanctification sont dans la grâce en Jésus seul, ils ont voulu se différencier et se distancer des croyants juifs, et ils ont alors décidé que leur « septième jour! » ne serait pas le même que celui des Juifs, mais que ce serait le lendemain, avec des heures différentes (jour qui a été appelé « Dimanche »).

Maintenant pourquoi Dieu a-t-il institué une journée de repos pour son peuple d'Israël? Même des scientifiques athées aujourd'hui ont découvert que le corps humain n'était pas fait pour travailler un trop grand nombre de jours d'affilée, et qu'il était préférable de prendre au moins une journée de repos de temps en temps, idéalement, si c'est possible, une journée par semaine. Il s'agit donc d'un besoin **biologique** pour le corps humain. Mais la chose la plus importante pour Israël était d'ordre spirituel. Dans le commandement, qu'est-ce que Dieu dit : 6 jours de travail et un jour de repos, plus toutes les journées de repos lors des Fêtes, et tous les autres repos commandés : repos de la terre, repos de l'esclave, repos du débiteur, et différentes sortes de repos après un certain nombre d'années, etc. Ensuite, il donnera un calendrier précis pour le peuple « *choisi* ». Mais les nations ont toujours eu des calendriers différents.

Dieu a créé le corps humain, et il a spécifié à « *son peuple d'Israël* » qu'il devait se reposer une journée, après 6 journées de travail. La raison était donc biologique, mais aussi spirituelle; la journée de congé permettait « *au peuple choisi* » de prendre du temps pour : reposer le corps, refaire ses forces, éloigner la maladie et l'épuisement;

mais aussi d'avoir un temps mis à part **pour Dieu**, se reposer en l'honneur de son Dieu, **ce qu'ils n'auraient pas fait sans le commandement précis et explicite**. Aujourd'hui, sous le régime de la grâce, les croyants peuvent se reposer en Jésus-Christ **sept jours par semaine, 365 jours par année**, et peuvent combiner « *travail et repos* », **dans une même journée**, sous la conduite de l'Esprit. Mais il n'est pas défendu qu'une personne prenne une « **journée physique de repos** » par semaine; c'est une bonne chose, si on peut se la permettre, même si cela ne relève plus d'aucune obligation « *légal* »! Dans un tel cas, que ce jour soit le lundi, le mercredi, le samedi ou le dimanche, n'a aucune espèce d'importance (**ni pour Dieu, ni pour personne** d'entre les croyants). Que ce jour soit appelé mardi ou jeudi ou vendredi, n'a aucune espèce d'importance. Dieu a donné un commandement à Israël, qui devient pour nous, sous la nouvelle Alliance, **un principe de sagesse et de repos spirituel**, pour le bien-être de notre corps et de notre esprit. Alors, pour ceux qui veulent absolument prendre une journée « physique » de repos par semaine : si la semaine commence le lundi, le 7<sup>e</sup> jour sera dimanche; si la semaine commence le mercredi, le 7<sup>e</sup> jour sera le mardi suivant; si la semaine commence le vendredi, le 7<sup>e</sup> jour sera le jeudi suivant, etc. ... Mais, comme nous le verrons dans les **innombrables versets** qui suivent, cette **prescription** de l'Ancien Testament, n'a pas à être suivie « **à la lettre** » par les croyants sous le nouveau régime de la grâce et de la foi, suite à l'œuvre parfaite, complète, et finale de Jésus. Il n'y a pas que le salut qui ait été « **tout accompli** » par Jésus, **la sanctification aussi**. Quelle liberté et quel privilège de ne pas être sous le régime de la Loi, et de pouvoir nous reposer **en tout temps en Jésus**, que nous soyons au travail, à la maison, à l'église, en vacances, en voyage, ou dans n'importe quelle situation!

D'ailleurs en Israël, en plus des shabbats hebdomadaires réguliers, il y avait les shabbats des Fêtes en l'honneur de l'Éternel. Par exemple, **dans la semaine où Jésus a été crucifié et est ressuscité**, il y a eu **deux shabbats** (selon les calculs précis de scientifiques, d'exégètes bibliques et d'experts en histoire d'Israël): il y a effectivement eu un premier shabbat, celui de la Fête de la Pâque Juive, le 14<sup>e</sup> jour du mois d'Abid, de mercredi 18 h. à jeudi 18 h.; et un deuxième shabbat, le shabbat « régulier » de chaque semaine, du vendredi 18 h. au samedi 18 h.

Maintenant, dans la Bible, Dieu dit que **personne n'a été capable** d'accomplir tous les commandements et toute la Loi divine, **sauf... Jésus. Jésus a donc accompli complètement et parfaitement toute la Loi et les Commandements**, incluant celui du shabbat, à notre place et **pour nous**, pour nous emmener ainsi sur un autre terrain, celui de la grâce et de **la vie de l'Esprit**. Galates 3 :2 et 5 à 9 : « *Voici seulement ce que je veux apprendre de vous : Est-ce par les œuvres de la loi* (ce qui inclut les 10 commandements) *que vous avez reçu l'Esprit, ou par la prédication de la foi?* » -- « *Celui qui vous accorde l'Esprit, et qui opère des miracles parmi vous, le fait-il donc par les œuvres de la loi* (incluant les 10 commandements), *ou par la prédication de la foi? Comme Abraham crut à Dieu, et que cela lui fut imputé à justice, reconnaissez donc que ce sont ceux qui ont la foi qui sont fils d'Abraham. Aussi l'Écriture, prévoyant que Dieu justifierait les païens par la foi* (et non par l'observance de quelque loi ou

commandement), a d'avance annoncé cette bonne nouvelle à Abraham : *Toutes les nations seront bénies en toi! Ainsi, **ceux qui croient sont bénis avec Abraham le croyant.** »*

Or, Abraham a vécu bien avant que soient donnés la loi et les commandements, et toutes les règles à Israël, ce qui inclut le calendrier juif et le shabbat. Conséquemment, nous pouvons donc affirmer que les chrétiens des nations, les Gentils, ne sont pas obligés de prendre une journée physique complète de repos à intervalle fixe, mais, comme on l'a vu déjà, ils peuvent le faire, s'ils le désirent, et s'ils le peuvent, mais **en toute liberté**. Ils peuvent alors choisir la journée qui leur convient, et cela inclut le samedi. Un croyant en Jésus issu des nations peut donc choisir aussi le samedi, comme journée de repos, en particulier s'il se joint à une « assemblée messianique », afin d'être plus facilement avec les autres membres de cette assemblée. Le problème n'est pas là.

Le problème survient lorsque des croyants **enseignent ou croient fermement** qu'ils doivent absolument **suivre le « shabbat juif »**, c'est-à-dire prendre une journée de congé **obligatoire** le samedi d'aujourd'hui, **pour être sauvés**, ce qui est contraire à la pensée de tout le Nouveau testament. Et cela enlève clairement à Jésus une partie de son « **Tout est accompli** ». C'est, comme le dit Paul, dans Galates 2 : 15-16 : « *Nous, nous sommes Juifs de naissance (comme c'est le cas pour les Juifs messianiques de nos jours), et non pêcheurs d'entre les païens. Néanmoins, sachant que **ce n'est pas par les œuvres de la loi que l'homme est justifié**, mais par la foi en Jésus-Christ, nous aussi nous avons cru en Jésus-Christ, afin d'être justifiés par la foi en Jésus-Christ et non par les œuvres de la loi* (ce qui inclut l'observance du shabbat tel que prescrit au peuple juif), **parce que personne ne sera justifié par les œuvres de la loi.** »

Pour résumer : dans les commandements, Dieu demande à Israël de prendre une journée de congé par semaine, après 6 jours de travail. Pour ce qui concerne les Gentils (ou « *chrétiens d'entre les nations* »), non seulement Il n'exige plus cette journée de repos « *fixée dans le ciment du temps* », mais Il se fout éperdument de quelle journée il pourrait s'agir, si cette journée a été déplacée dans la semaine au fil des siècles et des calendriers, ou comment s'appelle cette journée! Il demande à son peuple de la Nouvelle Alliance de se servir du gros bon sens, sous le **Conseil de son Esprit**. Galates 5 :1 et 6 : « *C'est pour **la liberté** que Christ nous a affranchis. Demeurez donc fermes, et ne vous laissez pas mettre de nouveau sous le joug de la servitude...Car, en Jésus-Christ, ni la circoncision ni l'incirconcision (ni le samedi ni le dimanche) n'ont de valeur, **mais seulement la foi qui est agissante par l'amour.** »*

Toute l'épître aux Galates, et toute l'épître aux Romains expliquent on ne peut plus clairement, qu'on ne peut pas **mélanger et juxtaposer** les deux systèmes : celui de la grâce complète en Jésus seul, et celui de l'observance de quelque loi ou commandement. Pourquoi alors des croyants et des églises font-elles tout un plat avec cette histoire de shabbat et de samedi : c'est que l'homme naturel a énormément de

difficulté à croire, et à recevoir quelque chose de **totalelement gratuit**. Il possède en lui-même une inclination naturelle à **devoir** obéir à quelque chose, à devoir **faire** quelque chose, à devoir gagner ou **mériter** quelque chose! Pour l'homme « *naturel* », un salut « *de position et de condition* » **totalelement gratuit**, auquel il ne peut pas contribuer, ni rien ajouter, est une réalité insoutenable!

Maintenant est-ce que toutes **les personnes** qui fréquentent **des églises** qui croient en Jésus pour le salut mais qui enseignent aussi qu'il faut observer le jour du shabbat (samedi) comme **jour** de repos **obligatoire**, sont perdus? Sûrement pas... Cela dépend de ce qui se trouve **dans le cœur** de chacun. Si le croyant, malgré ce qu'on lui dit par rapport au shabbat, croit dans son cœur qu'il est sauvé totalement et seulement par Jésus, il se retrouve sous la grâce. Bien sûr, enseigner que le croyant ne peut être sauvé que par **les deux** (la foi en Jésus **et** le jour du samedi -- shabbat juif), est quelque chose de dangereux et de pernicieux. Mais il y a dans pratiquement toutes les églises de véritables croyants, malgré toutes les erreurs qui peuvent être véhiculées par « *les establishments religieux* » et les traditions des différentes confessions. **Dieu regarde au cœur**. Nous n'avons pas toujours cette capacité; c'est pourquoi nous devons être très prudents dans nos jugements et nos généralisations. Romains 14 : 1 à 6 et 15 : 1 : « *Accueillez celui qui est faible dans la foi, et ne discutez pas les opinions. Tel croit pouvoir manger de tout (ça peut aussi être autre chose...); tel autre, qui est faible, ne mange que des légumes. Que celui qui mange ne méprise point celui qui ne mange pas, et que celui qui ne mange pas ne juge point celui qui mange, car Dieu l'a accueilli. Qui es-tu, toi qui juges un serviteur d'autrui? S'il se tient debout, ou s'il tombe, cela regarde son maître. Mais il se tiendra debout, car le Seigneur a le pouvoir de l'affermir. Tel fait une distinction entre les jours; tel autre les estime tous égaux. Que chacun ait en son esprit une pleine conviction. Celui qui distingue entre les jours agit ainsi pour le Seigneur. Celui qui mange, c'est pour le Seigneur qu'il mange, car il rend grâces à Dieu; celui qui ne mange pas, c'est pour le Seigneur qu'il ne mange pas, et il rend grâces à Dieu... Nous qui sommes forts, nous devons supporter les faiblesses de ceux qui ne le sont pas, et ne pas chercher ce qui nous plaît.* » Pour Dieu chaque être humain est unique, et aura un cheminement unique. Et notre Dieu Tout-puissant est capable de protéger ses enfants, où qu'ils se trouvent.

Revenons à l'**épître aux Galates**, chapitre 3 : 24 à 26 et 29 :

« *Ainsi la loi (ce qui inclut les dix commandements) a été comme un précepteur pour nous conduire à Christ, afin que nous soyons justifiés par la foi. La foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce précepteur. Car vous êtes tous fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ...* » -- « *Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la descendance d'Abraham (qui a vécu avant que soient donnés la Loi et donc les dix commandements), héritiers selon la promesse.* » -- Et que dire de Galates 4 : 9-10 et 5 : 1 à 4 : « *...Mais à présent que vous avez connu Dieu, ou plutôt que vous avez été connus de Dieu, comment retournez-vous à ces faibles et pauvres principes élémentaires auxquels vous voulez vous asservir encore? Vous observez les jours, les mois, les temps et les années!* » -- « *C'est pour la liberté que Christ nous a affranchis. Demeurez donc fermes, et ne vous*

*laissez pas mettre de nouveau sous le joug de la servitude. Voici, moi Paul, je vous dis que si vous vous faites circoncire (ou si vous observez le shabbat), Christ ne vous servira à rien. Et j'affirme encore une fois à tout homme qui se fait circoncire (ou qui observe le shabbat), qu'il est tenu de pratiquer la loi toute entière* (ce que personne n'a jamais réussi à faire dit la Bible). Ce qui signifie que celui qui pense devoir observer le shabbat pour être sauvé et sanctifié, doit aussi se faire circoncire, observer toutes les Fêtes de l'Ancien Testament, suivre tous les commandements parfaitement, et toutes les lois et réglementations de la Torah (= les cinq premiers livres de la Bible). **Tout un contrat!** Verset 4 : « Vous êtes séparés de Christ, **vous tous qui cherchez la justification dans la loi** (incluant un ou des commandements); **vous êtes déchus de la grâce.** »

**Un grand problème est qu'une très grande majorité de chrétiens** (surtout chez les non juifs), ne semblent pas avoir réalisé que Jésus lui-même, sa « *famille terrestre* », ses disciples et tout Israël, **ont vécu sous le régime de la Loi de l'Ancien Testament, jusqu'à la mort et la résurrection de Jésus.** Alors, quand nous voyons dans les Évangiles Jésus, sa famille et les disciples suivre des prescriptions de la Loi, cela était tout à fait « *dans les normes* », car le régime de la Nouvelle Alliance n'avait pas encore été « *accompli* » et instauré! Et ce régime de la grâce n'aurait probablement jamais été compris ni vécu par les disciples, si l'Esprit de Dieu lui-même n'avait pas été répandu le jour de la Pentecôte. Nous voyons en effet, dans le livre des Actes, toute la difficulté, voire l'impossibilité, que cette réalité d'une nouvelle vie par la grâce, représentait pour les apôtres et les premiers croyants juifs, qui vivaient sous l'ancien régime de la Loi depuis plus de 1000 ans à ce moment-là. Jésus dut intervenir miraculeusement à plusieurs reprises pour les « *arracher* » du « *ciment de l'esclavage de la Loi* »!

Maintenant, si la réception du salut se fait par la grâce en Jésus seul, est-ce qu'ensuite « **la sanctification pratique et graduelle** » se fera par un mélange de grâce et de Loi, de vie par l'Esprit et d'efforts humains par la chair ou le « *psyché* »? Impossible! Dans l'Ancien Testament, le peuple de Dieu devait accomplir la Loi « *à la force du poignet* », comme une liste interminable de règlements à suivre... Tandis qu'aujourd'hui, grâce à l'œuvre merveilleuse accomplie par **Jésus, qui n'a pas aboli la Loi mais l'a toute accomplie parfaitement**, nous accomplissons la Loi **par son Esprit qui est en nous.** **Toute la loi est résumée dans le verset de Luc 10 : 27 : « ...Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force, et de toute ta pensée; et ton prochain comme toi-même. »** C'est beaucoup plus simple que d'essayer (sans pouvoir réussir!) de mettre en pratique **613** commandements, règlements et prescriptions! C'est l'accomplissement, par l'Amour de Dieu, de Deutéronome 6 : 5 : « *Tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force.* » **Il n'y a donc pas opposition entre la Loi et la Grâce :** c'est qu'aujourd'hui, **par l'Esprit de Dieu**, nous pouvons « **vivre la Loi par la grâce** »! **Quelle victoire!** En effet, celui qui aime, aime Dieu et les autres, et se trouve à accomplir la Loi, n'ayant donc plus à s'en soucier comme d'un « *pédagogue sévère et intransigeant* ». C'est pour ça qu'il est dit en Galates 3 :13a : « **Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous...** »

Jésus a dit – Jean 13 :34 : « *Je vous donne **un commandement nouveau** : aimez-vous les uns les autres; comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres.* » Galates 5 : 14 et 18 confirme : « *Car **toute la loi est accomplie dans une seule parole, celle-ci : Tu aimeras ton prochain comme toi-même... Si vous êtes conduits par l'Esprit, vous n'êtes point sous la loi.*** » Et de dire encore plus, Galates 6 : 2 – 12 – 13 – 15 : « *Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez ainsi **la loi de Christ...** Tous ceux qui veulent se rendre agréables **selon la chair** vous contraignent à vous faire circoncire (ou à observer le shabbat, ou autre règle ou prescription...), uniquement afin de n'être pas persécutés pour la croix de Christ. Car les circoncis eux-mêmes n'observent point la loi; mais ils veulent que vous soyez circoncis (que vous observiez le shabbat juif), pour se glorifier dans votre chair (ou votre spiritualité)... **Car ce n'est rien d'être circoncis ou incirconcis (d'observer ou pas le shabbat); ce qui est quelque chose, c'est d'être une nouvelle création.*** »

Une autre chose, on en a déjà parlé un peu, c'est que personne n'a pu et ne peut observer **tous les commandements** et la Loi -- Romains 2 : 25 : « *La circoncision est utile (ou l'observance du shabbat), si tu mets en pratique la loi; mais si tu transgresses la loi (comme tout le monde le fait, sans exception!), ta circoncision (ou ton observance du shabbat) devient incirconcision.* » Si on regarde les dix commandements, qui peut se targuer d'avoir été capable « *d'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces et de toute sa pensée* »? Qui peut affirmer qu'il n'y a jamais eu d'idoles dans sa vie (l'argent, la recherche de gloire humaine, les choses du monde, l'orgueil de la vie, « *l'activisme religieux* », la télévision, le sport, le sexe, la pornographie, etc.)? Qui a réussi à honorer son père et sa mère sans faute et tout au long de sa vie? Qui n'a pas commis de meurtres (Jésus dit que celui qui parle en mal de son frère est un meurtrier!)? Qui n'a pas commis d'adultère (Jésus dit que seulement en désirant une femme dans son cœur, on a déjà commis l'adultère!)? Qui n'a pas commis au moins un vol durant toute sa vie : peut-être pas un vol à l'étalage, mais un vol de par sa propre justice, par des combines commerciales « *acceptables* » dans le monde, en privant quelqu'un de quelque chose, pour son propre avantage personnel, en ne rendant pas à autrui ce qui lui est dû, ou même à des gouvernements « *pourris* »!? Qui n'a pas porté un faux témoignage contre son prochain (pas besoin d'aller en Cour pour ça!) : médisances, calomnies, fabulations, critiques, attaques à la réputation, ragots, etc.? Qui n'a pas convoité quelque chose appartenant à une autre personne, ou quelque chose qui est en dehors de ses moyens financiers : convoitise, jalousie, amertume, bouderie, insatisfaction, amour des biens de ce monde, frustration, désir de richesse ou de luxure, etc.? **Alors, pourquoi le croyant devrait-il observer le shabbat juif, s'il est incapable d'observer tous les autres commandements!?**

Ainsi donc, comme nous l'avons déjà vu, si nous voulons être conséquents avec l'esprit de la Nouvelle Alliance et de la grâce toute suffisante en Jésus, nous, croyants nés de nouveau, n'avons plus à nous soucier de la « **lettre** » de la Loi et des commandements, mais sommes plutôt invités à « **aimer notre prochain** ». Cette obligation de prendre absolument une journée physique de repos, à chaque « *six jours*

*de travail* », ne tient même plus, en tant que loi. Par exemple, une personne pourra travailler 8 jours, et prendre 3 jours de congé. Avec la réalité d'aujourd'hui, avec les chantiers gigantesques et éloignés, le déplacement constant de la main d'œuvre et la mondialisation, les horaires échevelés et « *impossibles* », une « *roue qui tourne à pleine allure* », ainsi que toutes sortes d'autres situations spéciales et variées, les gens ne peuvent pas toujours arranger leur horaire comme ils le voudraient. Évidemment, une personne qui travaille trop, sans prendre suffisamment ni jamais de repos, s'expose à des difficultés, tout comme un chrétien qui mange trop, s'expose à avoir des problèmes de santé, à la longue. Mais quand le travail et l'horaire ne nous donnent pas le repos à intervalle fixe, comme nous le désirons ou qui nous conviendrait, nous ne devons pas nous culpabiliser, car nous ne sommes plus sous aucune prescription littérale de la Loi. Nous n'avons alors qu'à demander l'aide de Jésus, à demeurer en Lui, et à lui faire confiance. Le Seigneur comprend notre situation, et il peut y remédier, s'il en voit la nécessité, selon Sa souveraineté. **Il nous demande seulement de nous reposer en Lui et d'aimer les autres.** D'ailleurs, Jésus n'a-t-il pas dit : « *...Sans moi vous ne pouvez rien faire.* »

On pourrait continuer avec Romains 1 : 16-17; Romains 2 : 28-29; Romains 3 : 19 à 23; Romains 3 : 28 et 30; Romains 4 : 3 à 5 et 9 à 14 -- Galates 3 : 3 : « *Êtes-vous tellement dépourvus de sens? Après avoir commencé par l'Esprit, voulez-vous maintenant finir par la chair?* » -- Romains 5 : 17 : « *...À plus forte raison ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice régneront-ils dans la vie par Jésus-Christ lui seul.* » -- Romains 6 : 14; Romains 7 : 4 à 6 et 10; Romains 8 : 2 à 9; Romains 9 : 8 et 30 à 33; Romains 10 : 1 à 4; Romains 11 : 6 -- et Romains 13 : 9-10 : « *En effet, les commandements : Tu ne commettras point d'adultère, tu ne tueras point, tu ne déroberas point, tu ne convoiteras point, et ceux qu'il peut encore y avoir, se résument dans cette parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. L'amour ne fait point de mal au prochain : l'amour est donc l'accomplissement de la loi.* »

**Matthieu 22 : 34 à 40 :** « *Les Pharisiens, ayant appris qu'il (Jésus) avait réduit au silence les sadducéens, se rassemblèrent, et l'un d'eux, docteur de la loi, lui posa cette question, pour l'éprouver : Maître, quel est le plus grand commandement de la loi? Jésus lui répondit : Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. C'est le premier et le plus grand commandement. Et voici le deuxième : qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépend toute la loi et les prophètes.* » = Aucune des 613 ordonnances spécifiques de la Loi de Moïse (la Torah = Ancienne Alliance)... Donc ni shabbat, ni circoncision, ni holocauste, ni sacrifice, ni, ni, ni... **Juste l'amour, par l'Esprit de Jésus ressuscité, assis à la droite du Père.**

## 2) Pour les Juifs messianiques :

Pour le peuple juif, et pour les Juifs messianiques (ces derniers sont en croissance rapide aujourd'hui), **il en va quelque peu autrement**. Pour réussir à conserver son identité en tant que peuple, pour réussir à survivre durant 2000 ans, éparpillé par toute la terre, et persécuté par toutes les nations, le peuple juif n'avait pas le choix (et c'était le choix de Dieu) : il devait garder une bonne partie de ses coutumes et le plus grand nombre possible de lois mosaïques (du moins **les plus importantes**), sinon il aurait carrément disparu. Le peuple juif est unique sur terre; il a été choisi par Dieu, qui lui a donné une façon de vivre très spécifique, afin qu'il « *soit conservé* », non seulement dans son identité propre, mais aussi préservé des coutumes et des façons de vivre des nations. Le calendrier, la circoncision, le shabbat, les Fêtes et leurs dates précises dans l'année « *juive* », et toutes les principales règles de vie, donnés par Dieu à ce peuple, font partie intégrante de **son identité et de sa raison d'être**. Si le peuple juif n'avait pas survécu, grâce à toutes ces règles propres, comment Dieu aurait-il pu le ramener sur sa terre d'Israël, et réaliser ainsi la plupart des prophéties de la Bible? Le peuple juif ne pouvait pas s'assimiler, sous peine de disparition; alors il a dû protéger et perpétuer son mode de vie provenant de la Torah, qui inclut l'observance du « Shabbat ». Et, de toute façon, le peuple juif, que ce soit en Israël, ou n'importe où dans le monde, a toujours observé le shabbat (du moins tous ceux qui ne voulaient pas s'assimiler). Même la plupart des athées en Israël observent encore aujourd'hui le shabbat : **c'est leur journée « normale » de congé!** Pourquoi ils changeraient de journée? Ils sont habitués comme ça, et ça ne leur cause aucun problème. Mais ces recommandations ont été données à Israël, et jamais Dieu n'a exigé que les Gentils (non juifs) suivent ces lois (même Israël, c'est facile à voir dans l'Ancien Testament, n'a jamais été capable d'accomplir parfaitement et en tout temps **toute** la Loi de Dieu).

Pour le peuple juif donc, le shabbat fait partie de sa culture et de sa vie depuis plus de 3000 ans. Et la **preuve** claire, évidente et définitive, que les « *croissants* » n'ont plus à se soumettre à cette loi et aux coutumes mosaïques, se trouve dans le **chapitre 15 des Actes, versets 1 à 31**, dont voici le principal : « *Quelques hommes, venus de Judée (les Judaïsants), enseignaient les frères, en disant : Si vous n'êtes circoncis (ou si vous n'observez pas le shabbat, ou toute autre loi...), selon le rite de Moïse, vous ne pouvez être sauvés. Paul et Barnabas eurent avec eux un débat et une vie discussion; et les frères décidèrent que Paul et Barnabas, et quelques-uns des leurs, monteraient à Jérusalem vers les apôtres et les anciens, pour traiter cette question... Arrivés à Jérusalem, ils furent reçus par l'Église, les apôtres et les anciens, et ils racontèrent tout ce que Dieu avait fait avec eux. Alors, quelques-uns du parti des Pharisiens, qui avaient cru, se levèrent, en disant qu'il fallait circoncire les païens et exiger l'observation de la loi de Moïse (ce qui inclut d'observer le shabbat). Les apôtres et les anciens se réunirent pour examiner cette affaire. Une grande discussion s'étant engagée, Pierre se leva, et leur dit : Hommes frères, vous savez que dès longtemps Dieu a fait un choix parmi vous, afin que, par ma bouche, les païens entendent la parole de l'Évangile et qu'ils croient. Et Dieu, qui connaît les cœurs, leur a rendu témoignage, en leur donnant le Saint-Esprit*

comme à nous; il n'a fait aucune différence entre nous et eux, ayant purifié leurs cœurs **par la foi**. Maintenant donc, **pourquoi tentez-vous Dieu, en mettant sur le cou des disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter? Mais c'est par la grâce du Seigneur Jésus que nous croyons être sauvés, de la même manière qu'eux**. Toute l'assemblée garda le silence, et l'on écouta Barnabas et Paul, qui racontèrent tous les miracles et les prodiges que Dieu avait faits par eux au milieu des païens. Lorsqu'ils eurent cessé de parler, Jacques prit la parole et dit : Hommes frères, écoutez-moi! Simon a raconté comment Dieu a d'abord jeté les regards sur les nations pour choisir du milieu d'elles un peuple qui porte son nom... **C'est pourquoi je suis d'avis qu'on ne crée pas des difficultés à ceux des païens qui se convertissent à Dieu, mais qu'on leur écrive de s'abstenir des souillures des idoles, de la débauche, des animaux étouffés et du sang.** »

**C'est tout**, pas de circoncision, pas de shabbat, pas obligatoirement les Fêtes Juives, pas de règles mosaïques, pas de liste de prescriptions, etc. ... « Ils les chargèrent d'une lettre ainsi conçue : Les apôtres, les anciens, et les frères, **aux frères d'entre les païens**, qui sont à Antioche, en Syrie, et en Cilicie, salut! Ayant appris que quelques hommes partis de chez nous, et auxquels nous n'avions donné aucun ordre, **vous ont troublés par leurs discours et ont ébranlé vos âmes**, nous avons jugé à propos, après nous être réunis tous ensemble, de choisir des délégués et de vous les envoyer... **Car il a paru bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous imposer d'autre charge que ce qui est nécessaire, savoir, de vous abstenir des viandes sacrifiées aux idoles, du sang, des animaux étouffés, et de la débauche, choses contre lesquelles vous vous trouverez bien de vous tenir en garde. Adieu.** » Et voilà; aussi simple que ça! ...Eux donc, ayant pris congé de l'Église, allèrent à Antioche, où ils remirent la lettre à la multitude assemblée. Après l'avoir lue, **les frères furent réjouis de l'encouragement qu'elle leur apportait.** » Évidemment, c'est bien plus simple de vivre sous la grâce que de vivre sous la loi, très compliquée, ou un amalgame des deux!

Parmi tous les Juifs messianiques que j'ai connus ou avec lesquels j'ai eu des contacts depuis plus de 20 ans, je n'en ai rencontré aucun qui affirmait être sauvé par la foi en Yeshoua HaMashiah (Jésus le Messie) **et** par l'observance du shabbat. **Curieusement, certains croyants non juifs**, qui se joignent à des groupes messianiques, semblent être enclins à « s'accrocher » à cette fausse perception. Tous les premiers disciples de Jésus n'étaient pas « chrétiens », dans le sens du nom donné plus tard aux croyants gentils, ou grecs (provenant des nations). C'est pourquoi, tout en sachant qu'ils étaient sauvés seulement par la foi en Jésus, ils gardaient leur identité juive, et continuaient d'aller au Temple, de célébrer les Fêtes juives ainsi que les shabbats, dont ils savaient qu'ils avaient tous trouvé **leur accomplissement et leur finalité en Jésus** :

- Par exemple, un animal sacrifié préfigurait le sacrifice de l'Agneau de Dieu
- La Fête de Pessa'h annonçait l'exécution de Jésus
- La Fête de Shavouot annonçait la Pentecôte (le Ruah HaKodesh – le Saint-Esprit est répandu)
- La fête du Yom Kippour (Fête du pardon) prenait tout son sens en Jésus... **Etc.** ...

Plus tard, les « *chrétiens gentils* » des nations ne se préoccupèrent plus de ces fêtes, et abandonneront progressivement leurs racines juives et la mentalité hébraïque, allant même jusqu'à les renier et à persécuter le peuple « *premier* » de Dieu. Les Gentils voulurent assimiler totalement les Juifs (croyants ou non!), mais Dieu ne le permit pas, car Il ne pouvait pas renier sa Parole. Le peuple juif devait survivre, envers et contre tout, en tant que peuple qui a tant reçu de son Dieu – Romains 9 : 4-5 : « *...Qui sont Israélites, à qui appartiennent l'adoption, la gloire, les alliances, la loi, le culte, les promesses, et les patriarches, et de qui est issu, selon la chair, le Christ, qui est au-dessus de toutes choses, Dieu béni éternellement. Amen!* »

Et, à partir du 16<sup>e</sup> siècle, des évangélistes et enseignants chrétiens parmi les nations ont commencé à prédire que le peuple juif devait retourner dans sa terre d'Israël avant le retour de Jésus, ce qui se produisit à grande échelle au 20<sup>e</sup> siècle. Puis, le mouvement juif messianique prendra vraiment son envol « *planétaire* », dans les 30 dernières années du 20<sup>e</sup> siècle.

Aujourd'hui, les Juifs messianiques croient exactement la même chose que les chrétiens non juifs en rapport avec Jésus et son œuvre expiatoire; ils croient aussi dans les mêmes livres de la Bible, Ancien (= Tanach) et Nouveau (= B'rit Hadasha) Testaments, comme étant la Parole infallible de Dieu. Ils croient en la sanctification par le Saint-Esprit, à tout ce que la Parole dit, etc. Tous les points de foi principaux et essentiels sont les mêmes. Cependant, beaucoup de Juifs messianiques continuent de célébrer les Fêtes de l'Éternel, **sur une base libre et volontaire**, d'autant plus que maintenant ils peuvent en connaître complètement et parfaitement **la signification et leur accomplissement en Yeshoua** (Jésus). Ils gardent aussi un certain nombre de coutumes spécifiques, **sachant bien qu'elles ne leur apportent pas le salut**, mais qu'elles sont des « *images* » et des explications de ce salut ! Ils doivent cependant **éviter d'imposer ces choses** à qui que ce soit parmi les croyants juifs et « *gentils* ». Tous sont **libres** en Jésus : croyants juifs et non juifs.

Il y a aussi des congrégations juives messianiques qui ressemblent énormément à celles des Gentils. Les Juifs messianiques ne sont plus sous la Loi, et ils le savent; de plus ils en connaissent maintenant le sens, et la raison d'être originale. La circoncision, le shabbat et la célébration des Fêtes juives sont donc, pour les Juifs messianiques, **des « faits acquis », dans un contexte culturel et national**, et non pas des moyens d'obtenir le salut et la sanctification, qui proviennent totalement et définitivement de Jésus seul. Ils savent maintenant que ce n'était que « *l'ombre des choses à venir.* » Il est donc tout aussi normal pour un Juif messianique de prendre le samedi (shabbat), comme journée de repos, que pour le croyant des nations, **qui désire librement** en prendre une, de prendre le dimanche (ou une autre journée), pour son bien-être personnel, familial et spirituel. Et, comme on l'a vu plus tôt, selon des circonstances spéciales, et le fait que la liberté en Christ a remplacé « *l'intransigeance* » de la Loi, le croyant pourrait tout aussi bien choisir le lundi, le mardi... le jeudi... etc., pour sa journée de congé, selon les circonstances et les possibilités.

De tout temps, un Juif messianique est demeuré un Juif, et c'est encore le cas aujourd'hui. D'ailleurs la recrudescence de Juifs messianiques et d'assemblées messianiques dans le monde est une très grande bénédiction et une « merveille » pour l'Église chrétienne des Gentils – Romains 11 : 15 : « *Car si leur mise à l'écart a été la réconciliation du monde, **que sera leur réintégration, sinon le passage de la mort à la vie?*** ». Les Juifs messianiques donnent à l'Église une nouvelle étincelle de vie, un nouveau souffle, et nous ramènent aux racines juives de notre foi, et à la mentalité hébraïque de la vie biblique, plus en accord avec la Pensée de Dieu, que la mentalité gréco-romaine dont nous avons héritée. Ajoutons qu'il y a aussi un certain nombre de Juifs messianiques qui font tout simplement partie d'assemblées chrétiennes de Gentils.

Le célèbre théologien Juif Michael Wyschogrod affirmait que si l'Église reconnaissait la réalité durable de l'élection d'Israël, elle s'attendrait naturellement à ce que les Juifs baptisés maintiennent fidèlement leur identité juive, dans laquelle sont implicitement incluses la circoncision et l'observance du shabbat. L'apôtre Paul était un Juif baptisé; et, **en tant que Juif**, il continuait d'observer le principal de la Torah : le shabbat, la fréquentation du Temple (jusqu'à ce qu'il soit détruit, comme Jésus l'avait prédit), la célébration des Fêtes juives, et il exigeait que ses compagnons juifs soient circoncis. C'est pourquoi il fit circoncire Timothée, parce que sa mère était Juive : et selon la tradition juive, si la mère est juive, l'enfant est Juif. Mais il ne s'agissait toujours que des **aspects principaux** de la « *vie juive proprement dite* », après que Jésus eut tout accompli, et non de l'interminable et quasi inaccessible Loi! Et jamais Paul n'a eu la moindre intention d'imposer ces choses à qui que ce soit, encore moins aux croyants provenant des nations.

Une conclusion s'impose : un « *croyant non juif* » demeure un membre des nations, et un « *Juif messianique* » demeure un Juif. Voici ce que dit d'ailleurs Robert Blancou, Juif messianique, dans son livre (voir no 2 à la fin), page 206 – 207 : « *Une Église dans laquelle les Juifs deviennent des non Juifs est tout autant une anomalie qu'un corps dans lequel les oreilles deviendraient des yeux. Si Paul déclare « qu'il n'y a plus ni Juif ni Grec », c'est que **sur le plan du salut personnel**, il n'y a plus ni Juif ni Grec, ni homme ni femme, ni esclave ni libre. La même grâce est accordée à quiconque croit. Dieu ne fait pas de distinction. Mais, en ce qui concerne « **la composition génétique** » de l'Église, les Juifs restent des Juifs. Je me suis aussi placé au niveau du simple bon sens : en milieu chrétien demande-t-on aux hommes de se transformer en femmes parce que Paul a dit « en Christ il n'y a ni homme ni femme »? **Heureusement pas! Alors pourquoi demanderait-on aux Juifs de se transformer en gentils parce que Paul a dit qu'en Christ il n'y a ni Juif ni Grec?*** » Un des premiers « récents » Juifs messianiques, qui insista pour dire que son baptême au nom de Yeshoua **ne noyait pas** son identité juive, et qu'il était encore Juif, fut le rabbin Joseph Rabinowitz, qui vint à la foi à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

Et ces quelques passages tirés du livre de Don Finto (voir no 1 à la fin de la section) page 191 à 193 : « *Tout comme l'homme et la femme n'abandonnent leur sexe quand ils deviennent un dans le mariage, les Juifs n'abandonnent pas leur judaïcité, ni les Gentils*

*le fait qu'ils sont des Gentils, quand ils s'assemblent et deviennent un dans le Messie. »* Et voici ce qu'il écrit un peu plus loin : *« Le repos de « shabbat » dont parle Jésus et les prophètes est une bénédiction et non un fardeau pour l'homme... Observer le shabbat n'est pas une question de loi, mais, quand nous comprenons mieux l'intention de Dieu, cela devient une bénédiction. Dieu n'a pas exigé que nous l'adorions un jour particulier; mais plutôt, dans sa bonté, son désir est que nous apprenions à nous reposer... Si, pour une raison ou pour une autre, vous ne pouvez pas faire du sabbat (samedi) votre jour de repos, alors trouvez un autre jour... »,* ou une autre solution! **Et Jésus est, et a toutes les solutions!**

De toute façon, sous la nouvelle alliance, le Seigneur nous demande de demeurer dans son repos **« jour et nuit »!** Tous les jours sont des jours de grâce et appartiennent au Seigneur, pas seulement un! Mais une journée complète de repos total, quand on peut en bénéficier, est sûrement une bénédiction, et une bonne opportunité de pouvoir vivre en famille, et encore plus intensément dans la présence de Dieu, par le ressourcement ainsi facilité. **Quant à la Loi et aux Commandements, ils n'ont jamais pu, et ne pourront jamais, communiquer la Vie.**

Nous pouvons ajouter le message **« pour aujourd'hui »**, qui se trouve dans **Jérémie 17 : 19 à 21** : *« Ainsi m'a parlé l'Éternel : Va, et tiens-toi à la porte des enfants du peuple (= Jésus), par laquelle entrent et sortent les rois de Juda (les bergers de l'Église, les responsables...), et à toutes les portes de Jérusalem (toutes les églises...). Tu leur diras : Écoutez la parole de l'Éternel, rois de Juda (pasteurs de l'Église), et tout Juda, et vous tous, habitants de Jérusalem (membres du corps de Christ), qui entrez par ces portes! Ainsi parle l'Éternel : Prenez garde à vos âmes; ne portez point de fardeau le jour du shabbat (sous la Nouvelle Alliance = shabbat perpétuel = 365 jours par année!), et n'en introduisez point par les portes de Jérusalem (aujourd'hui = dans l'Église). »*

D'ailleurs, pour tous ceux qui ont reçu et accepté la révélation par l'Esprit, de la grâce totalement imméritée, entière et suffisante en Jésus-Christ, il est évident que le repos dont parle **« Hébreux 4 : 9 à 12 »** est bien **un repos selon l'Esprit et non selon la lettre**. Finalement, n'essayons pas de faire des *« chrétiens »* avec des juifs, et n'essayons pas de faire des *« juifs »* avec des chrétiens!

Intéressant aussi le témoignage d'un pasteur/évangéliste Chinois, Wang-Ming Tao (1900 - 1991), qui écrivait ceci, peu avant son emprisonnement par les communistes en 1955 : *« À partir de l'année 1921, je m'étais aussi beaucoup engagé à faire respecter le shabbat. Mais plus tard, j'ai réalisé, en relisant les épîtres, que les apôtres n'avaient jamais demandé aux convertis d'autres nations de se conformer à une telle règle. Cette question me troubla sérieusement. J'ai à nouveau étudié ce sujet par la lecture des textes bibliques et la prière, jusqu'à ce qu'il fut clair pour moi que Dieu n'avait jamais exigé cela des convertis et que le choix du dimanche comme « shabbat » n'était qu'une convention chrétienne. »* Tiré du livre *« Façonné par la main du Maître »*, Wang-Ming Tao, Éditions Sénevé, 1998, page 74.

Pour comprendre plus profondément **la réalité des Juifs messianiques**, et le fait qu'ils peuvent croire en leur Messie (Yeshoua = Jésus), tout en conservant leur identité juive, et en continuant de suivre « *l'essentiel* » de leur mode de vie ancestral, qui est compris dans la Torah, vous pouvez lire ces deux excellents livres :

- 1) « **La Promesse de Dieu et l'Avenir d'Israël** », par Don Finto,  
Éditions Emeth / Éditions Menor, 2007
- 2) « **Enfin, j'y vois clair!** (Jésus – Les Juifs – L'Église) », par Robert Blancou,  
Éditions Emeth, 2005

### **3) Différences d'opinions, de croyances, et divisions chez les croyants :**

Pour ce qui est des différences d'opinions, d'interprétations, de croyances, de doctrines, etc., entre les croyants et les églises, malheureusement, cela fait 2000 ans que ça dure! Ce qui n'empêche pas le Seigneur de bâtir son Église, même avec les « *matériaux* » plus qu'imparfaits que nous sommes, mais considérés comme parfaits en Jésus. Les croyants et les communautés chrétiennes vivent, tantôt par la chair, tantôt par l'Esprit. Et quand c'est par la chair, il y a des disputes d'opinions, de conceptions, des controverses, des divisions, et toutes sortes d'œuvres inutiles ou malfaisantes. L'apôtre Paul explique tout ça dans le Nouveau Testament. C'est pour cela que la Bible nous demande de ne pas nous confier de façon absolue dans les hommes, mais d'abord et avant tout en Dieu seul, qui veut nous guider par son Esprit, grâce à Jésus. Et comment se fait-il que des véritables chrétiens, incluant souvent des enseignants et des pasteurs, en viennent à croire et à professer des « *déductions* » qui sont **si clairement anti-bibliques**? La réponse pourrait se résumer, en gros, dans le verset de **Jérémie 17 : 9** : **« Le cœur est tortueux par-dessus tout, et il est méchant : Qui peut le connaître? »**

Ne soyons tout de même pas pessimistes! Suivons plutôt le conseil de Jésus – Tite 3 : 9 : **« Mais évite les discussions folles, les généalogies, les querelles, les disputes relatives à la loi; car elles sont inutiles et vaines. »** Et quelle est l'attitude générale que le Seigneur nous recommande, au milieu de toute cette « *variété d'idées* » et de cette « *diversité chrétienne* »!? – 1 Corinthiens 9 : 19 à 23 : **« Car, bien que je sois libre à l'égard de tous, je me suis rendu le serviteur de tous, afin de gagner le plus grand nombre. Avec les Juifs, j'ai été comme Juif, afin de gagner les Juifs; avec ceux qui sont sous la loi (parmi les Juifs), comme sous la loi (quoique je ne sois pas moi-même sous la loi), afin de gagner ceux qui sont sous la loi; avec ceux qui sont sans loi (Juifs ou non juifs), comme sans loi (quoique je ne sois point sans la loi de Dieu, étant sous la loi de Christ = loi de l'Esprit et de l'Amour en Jésus sous la Nouvelle Alliance), afin de gagner ceux qui sont sans loi. J'ai été faible avec les faibles, afin de gagner les faibles. Je me suis fait tout à tous, afin d'en sauver de toute manière quelques-uns. Je fais tout à cause de l'Évangile, afin d'y avoir part. »** Et le Seigneur, dans sa sagesse et sa connaissance de notre grande faiblesse, tranche lui-même le débat – Colossiens 2 : 16 – 17 : **« Que personne donc ne vous juge au sujet du manger ou du boire, ou au sujet d'une fête, d'une nouvelle lune, ou des shabbats : c'était l'ombre des choses à venir, mais le corps est en Christ. »**

Notre Dieu, même avec les vases plus qu'imparfaits que nous sommes, peut faire des merveilles, et se révéler à des millions de personnes qui sont encore dans le noir et la souffrance. Alors, Seigneur Jésus, merci pour ta Lumière, ta Miséricorde, ta Patience, et ta Victoire!

Que l'Esprit nous couvre de Sa sagesse et de l'Amour de Jésus / Yeshoua,  
Michel Cournoyer -- Mission Ôr Vé Shalom (*Lumière et paix*)

## **Table des matières :**

### **\*\*\* La problématique du shabbat**

|                                                                               |           |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| -- <b><u>Question reçue</u></b> .....                                         | <b>2</b>  |
| -- <b><u>Réponse :</u></b>                                                    |           |
| 1) Pour les chrétiens d'entre les nations (« <i>Gentils</i> ») .....          | <b>2</b>  |
| 2) Pour les Juifs messianiques .....                                          | <b>10</b> |
| 3) Différences d'opinions, de croyances, et divisions chez les croyants ..... | <b>16</b> |

---

\*\*\* Toutes les références bibliques proviennent de la version Louis Segond – version revue 1975 -- La Société biblique de Genève.

\*\*\* Toutes les références incluses dans le document l'ont été après permission obtenue des éditeurs concernés.

\*\*\* Édité et imprimé au Québec (Canada) – **Janvier 2012**

Email : [orveshalom@hotmail.com](mailto:orveshalom@hotmail.com)

Site Web: [www.egliseduseigneur.ca](http://www.egliseduseigneur.ca)

**\*\*\* Éditions « Ôr Vé Shalom »**

**\*\*\* Tous droits réservés**

**\*\*\* ISBN 2-9806818-7-3**

**Dépôt légal :** Bibliothèque nationale du Québec, Mars **2013**

Bibliothèque nationale du Canada, Mars **2013**

---

\*\*\* Permission accordée d'imprimer et photocopier à volonté les documents sur une base personnelle et non commerciale, afin d'en faire profiter le plus grand nombre possible.

\*\*\* Pour mettre un document « Ôr Vé Shalom » sur votre site Internet, vous devez en faire la demande et indiquer clairement sa provenance : auteur, édition, année... Les coordonnées sont indiquées à la dernière page de chaque document.